



Treasury Board of Canada  
Secretariat

Secrétariat du Conseil du Trésor  
du Canada

Canada

# Politique sur les résultats du Conseil du Trésor

Présenté à l'atelier sur l'évaluation quantitative de l'impact (EQI) – 26 janvier 2026

Joe Faragone, CD, Ph. D.

Unité de la politique et de la mobilisation  
Division des résultats

# Objectif

---

- ❖ Donner un aperçu de :
  - *Politique sur les résultats* du Conseil du Trésor (*Politique*), en soulignant les exigences clés avec un lien vers les données
  - Renouvellement de la *Politique*

# Aperçu de la *Politique sur les résultats*

*La Politique sur les résultats, lancée en 2016, vise à fournir les éléments probants nécessaires pour :*

**Gérer** mieux

**Dépenser** plus judicieusement

**Rendre compte** clairement

Ce faisant, il était prévu que la *Politique*...

améliore les **résultats** dans l'administration publique

renforce la **compréhension des résultats** obtenus et des **ressources** utilisées

**données / données probantes**

# Gouvernance et leadership

---

## □ Le Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation (CMRE)

- est composé de hauts fonctionnaires chargés de superviser la mesure du rendement et l'évaluation au niveau ministériel.

## □ Le chef de la mesure du rendement (CdMR)

- établit, met en œuvre et tient à jour le Répertoire des programmes et supervise les profils d'information sur le rendement.

## □ Le chef de l'évaluation (CdE)

- dirige la fonction d'évaluation et a un accès libre et direct à l'administrateur général.

## □ Le responsable du programme (PO)

- établit, met en œuvre et tient à jour les profils d'information sur le rendement du programme, y compris la collecte de données.

# Extrants

## ❑ Cadre ministériel de résultats (CMR)

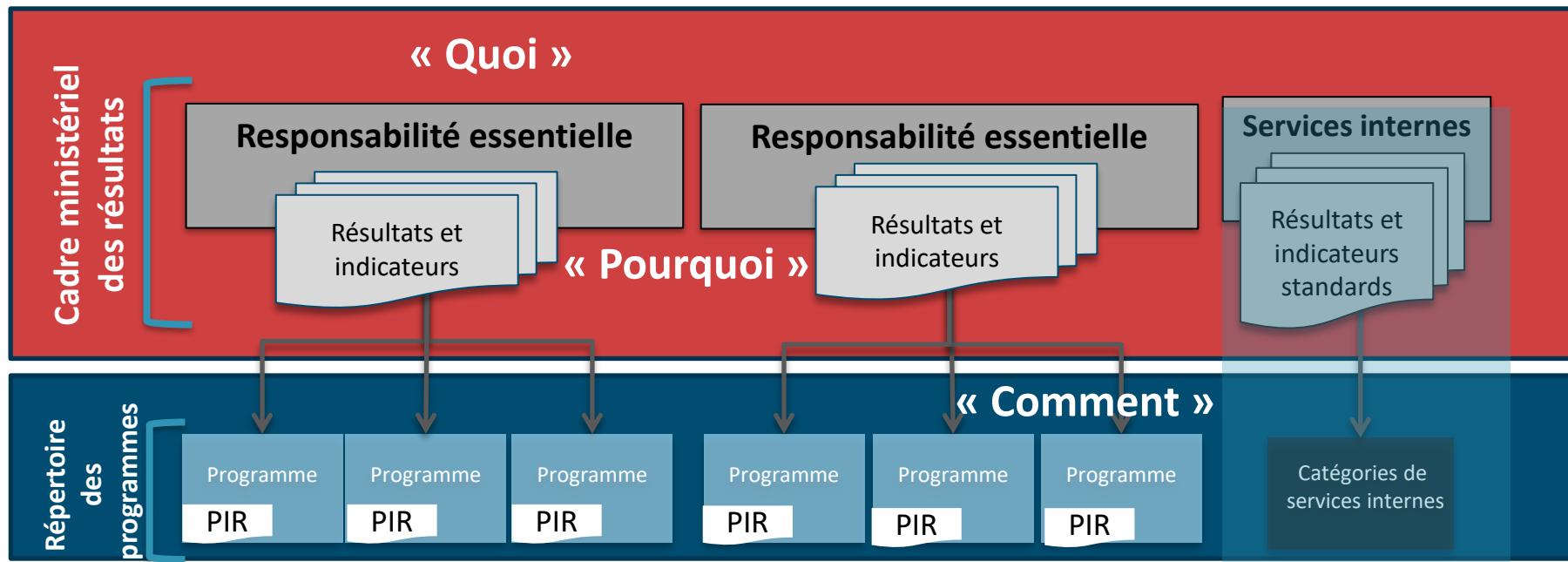
- **Responsabilités essentielles (RE)** : ce que font les ministères.
- **Résultats ministériels (RM)** : ce qu'ils essaient d'influencer.
- **Indicateurs de résultats ministériels (IRM)** : comment ils évaluent leurs progrès.
- Figure dans les documents publics.

## ❑ Répertoire des programmes (RP)

- Correspond à 100 % des dépenses du ministère et des ressources humaines (à l'exclusion des services internes).
- Explique comment le ministère compte s'acquitter de son mandat et remplir sa mission.
- Figure dans les documents publics.

## ❑ Profils d'information sur le rendement (PIR)

- décrivent les programmes du RP.
- donnent de l'information sur les résultats, les extrants et les indicateurs du programme.
- Source d'information clé sur le rendement du programme.
- Les PIR sont fournis au SCT à titre d'information (non publique).



## Rapport annuel du chef de la mesure du rendement

- Rapport au CMRE sur la disponibilité, la qualité, l'utilité et l'utilisation des données de mesure du rendement liées au RP.

## Rapport annuel du chef de l'évaluation

- Rapport au CMRE sur la disponibilité, la qualité, la validité et la fiabilité des indicateurs et des données figurant dans les PIR, notamment leur utilité pour l'évaluation.

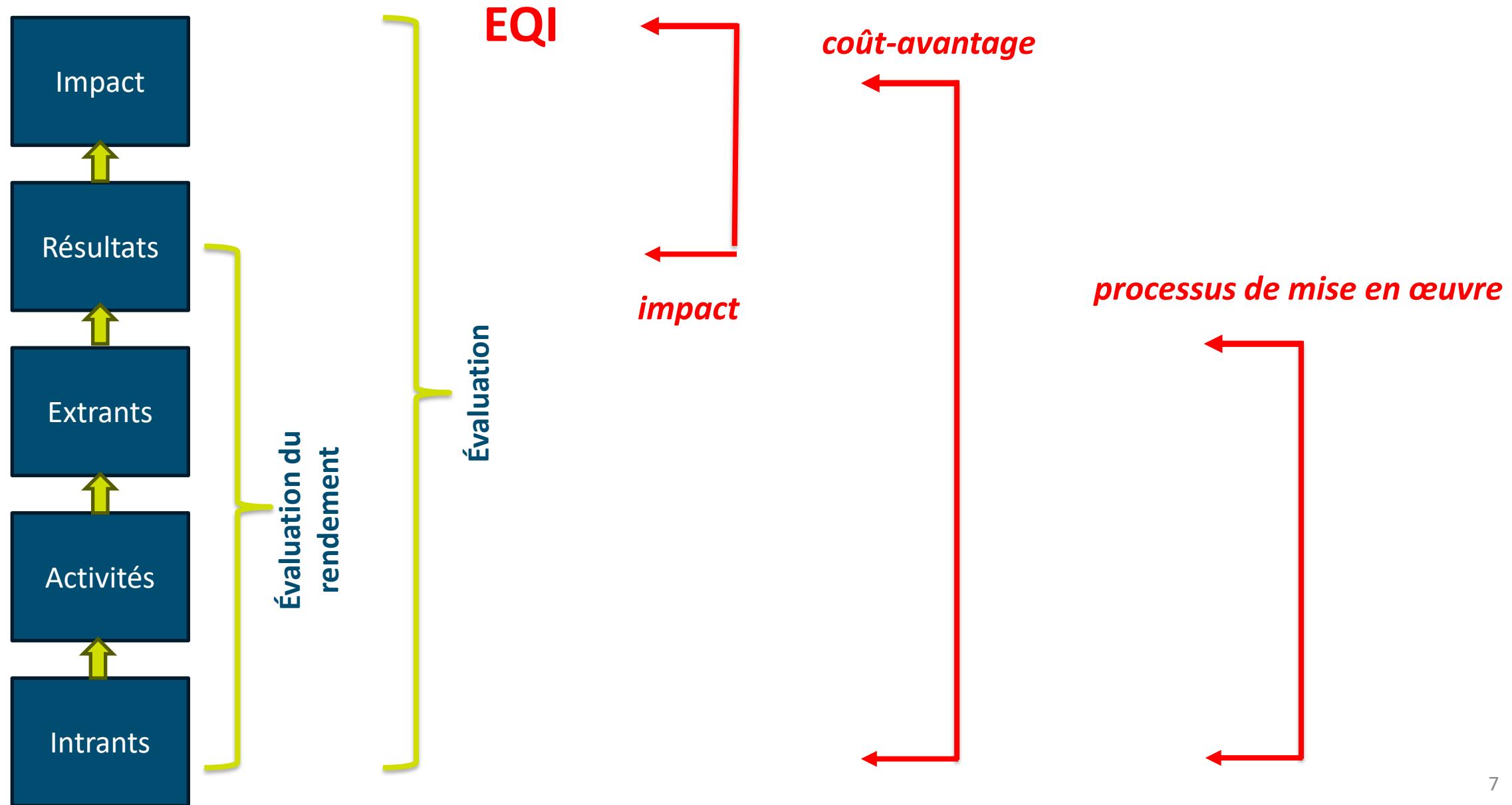
## Évaluation neutre de la fonction d'évaluation

- Réalisée tous les cinq ans pour aider l'administrateur général à s'acquitter de ses responsabilités de contrôle de la conformité aux attentes de la *Politique* afin d'en assurer la mise en œuvre efficace.
- Le rapport d'évaluation neutre devrait être menée, conçue, réalisée et produit dans un esprit d'impartialité.
- Utiliser l'information pour cibler les améliorations à apporter à la fonction d'évaluation et pour établir une base de référence permettant de suivre les progrès ou les changements.

## Plan d'évaluation ministériel

- Un plan (l'outil de gestion) approuvé par l'administrateur général produit annuellement par les grands ministères pour :
  - Déterminer les évaluations prévues pour les cinq prochaines années
  - Indiquer les dépenses et les programmes qui ne font pas l'objet d'une évaluation et en expliquer la raison;
  - Rendre compte de l'état d'avancement des évaluations dont l'achèvement est prévu.
- Les petits ministères doivent s'assurer qu'une planification annuelle de l'évaluation soit entreprise pour déterminer les besoins en la matière (pas de plan d'évaluation ministériel).

# Liens entre la *Politique* et l'évaluation quantitative de l'impact (EQI)



# Contexte du renouvellement

---

- Un examen de la Politique sur les résultats a été effectué en 2024 pour veiller à ce qu'elle répond toujours aux besoins actuels et futurs de la population canadienne, des parlementaires ainsi que du secteur public fédéral.
- Depuis l'entrée en vigueur de la Politique sur les résultats en 2016, le gouvernement fédéral a dû faire face à des attentes accrues en matière de résultats au profit de la population canadienne.
- Au cours de cette période, cette approche de mesurer le rendement et évaluer les programmes ont été influencées par un certain nombre de facteurs, notamment les suivants :
  - l'émergence et le développement rapide de nouvelles technologies comme les données de l'analytique Web et l'intelligence artificielle;
  - les nouvelles lois, comme la *Loi canadienne sur la budgétisation sensible aux sexes* (2018) et la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (2021);
  - de nouveaux cadres et optiques, comme le Cadre sur la qualité de vie pour le Canada (2021) et l'Optique de climat, de nature et d'économie (2024);
  - l'évolution des priorités et des attentes du gouvernement.

# Contexte actuel – nouveau gouvernement / contraintes budgétaires

Extrait de la lettre de mandat du premier ministre aux ministres :

- « *Le gouvernement lui-même doit devenir beaucoup plus productif en... se concentrant sur l'obtention de résultats plutôt que sur les dépenses...* »
- « *je vous demanderai de définir les principaux objectifs et mesures de réussite en fonction desquels vous évaluerez les résultats que vous obtiendrez pour la population à titre de membre du Conseil des ministres* »
- « *va continuer d'avancer sur le chemin de la réconciliation avec les peuples autochtones* »

Compte tenu de la réalité financière actuelle, les efforts de renouvellement permettront aux ministères de réaliser des économies comme suit :

- Favoriser l'utilisation des technologies émergentes et l'automatisation des processus existants.
- Redéfinir les priorités en matière de formation du personnel pour améliorer les compétences en matière d'optimisation des ressources ainsi que la gestion et l'utilisation des données de rendement existantes.
- Réduire le nombre d'évaluations obligatoires en matière de subventions et de contributions; éliminer les évaluations neutres; et maintenir une certaine souplesse dans la portée des évaluations des programmes non liés aux subventions et aux contributions.

# Constatations de l'examen et modifications proposées

---

## Constatations de l'examen de la politique de 2024

- L'examen a révélé qu'il fallait faire davantage pour influencer la culture, les comportements et la collaboration dans l'écosystème des résultats.
- Des améliorations sont également nécessaires en ce qui concerne la disponibilité et l'utilisation des informations sur les résultats et la professionnalisation des fonctions.
- Les petits ministères ont de la difficulté à trouver la capacité nécessaire pour répondre aux exigences de la politique.

## Principaux changements apportés à la politique pour tenir compte de ces constatations:

- Réduire le fardeau administratif superflu
- Améliorer la prise de décisions fondée sur des données probantes
- Favoriser davantage une culture axée sur les résultats

# Soutenir une meilleure prise de décision

---

- Donner la priorité à l'optimisation des ressources (Annexe A) et à l'efficacité dans les évaluations et demander aux responsables de soutenir ce changement en recueillant les données appropriées.
- Donner direction à la fonction d'évaluation d'offrir une gamme de services qui répondent mieux aux besoins de la haute direction, c'est-à-dire au-delà des évaluations traditionnelles.
- Formaliser le rôle du BCP afin de favoriser un écosystème de résultats plus cohérent en collaborant avec eux pour désigner des initiatives horizontales.
- Travailler vers l'amélioration de la gestion des données afin de faciliter l'analyse à l'échelle du gouvernement (c'est-à-dire l'identification des impacts des programmes sur des groupes socioéconomiques particuliers).

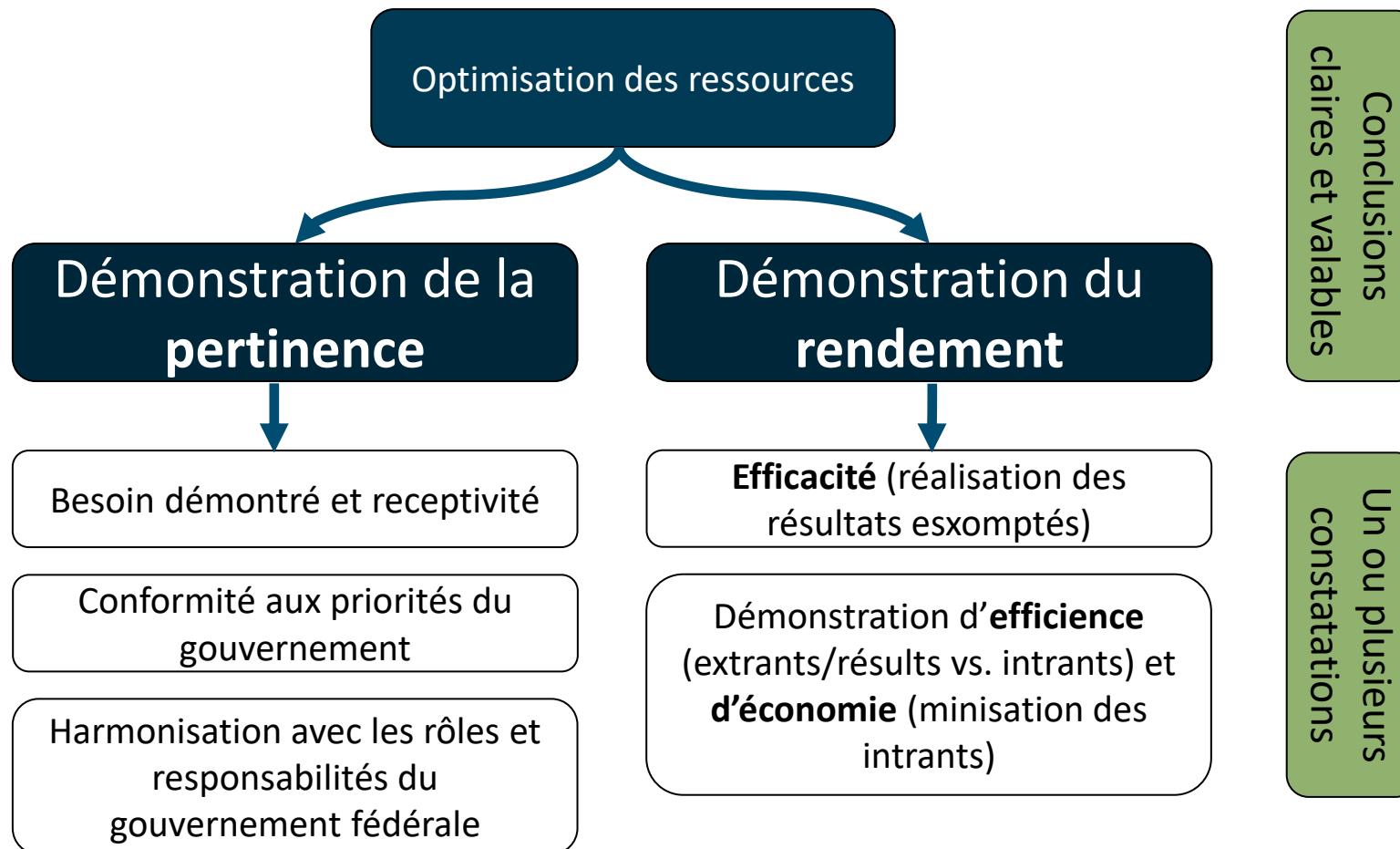
# Changement de culture

---

- Accroître les responsabilités des administrateurs généraux afin de promouvoir une culture axée sur les résultats, notamment en favorisant une meilleure intégration des informations sur les résultats dans la prise de décision.
- Veiller à ce que les principes de réconciliation soient intégrés dans la gestion axée sur les résultats.
- Favoriser la professionnalisation de la communauté des résultats grâce à des compétences accrues et à de meilleures formations, notamment en encourageant l'utilisation des technologies émergentes.
- Donner direction aux responsables d'élaborer des indicateurs de résultats plus pertinents qui permettent de mieux mesurer l'impact des programmes, notamment en intégrant les points de vue des bénéficiaires des programmes et services du gouvernement.

# Annexe A – Optimisation des ressources

## Un jugement global fondé sur des preuves



# Merci

## Coordonnées

[giuseppe.faragone@tbs-sct.gc.ca](mailto:giuseppe.faragone@tbs-sct.gc.ca)

## Ressource

[Le Portail des résultats– Gcpedia](#)

[Le Forum des Résultants](#)